

**2 POSTES ACADEMIQUES TEMPS PARTIEL POUR LE SEMINAIRE
D'ARGUMENTATION EN DROIT SOCIAL**

(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30H/AN)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2025/A039

Date limite du dépôt des candidatures : 03/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Faculté de droit et de criminologie de l'ULB ouvre deux mandats de maître de conférences à 10%, en vue de dispenser le Séminaire d'argumentation en droit social (24h). Ce cours se donne en dernière année de master, à deux groupes de 25 étudiants au maximum, encadrés chacun par un titulaire. Les titulaires sont appelés à former les étudiants à l'argumentation dans le contexte du procès social : après une introduction au droit judiciaire social, il s'agit de les initier et de développer leurs aptitudes à la construction d'une argumentation juridique rigoureuse au départ de cas pratiques réels.

Ce cours est destiné aux étudiants de master qui choisissent l'orientation droit social à l'intérieur de la finalité en droit économique et social. Il est l'une des formes que peut prendre le travail de fin d'étude (aux côtés du mémoire classique et d'un stage). Les éléments qui participent à la note finale sont le travail personnel écrit (consistant en la rédaction de conclusions), la présentation orale (sous la forme de plaidoiries) et la participation pendant les séances.

Objectifs pédagogiques et scientifiques : avoir une méthode participative d'enseignement, qui développe, à partir du droit social, les capacités argumentatives des étudiants.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

MEMOC5018 – Séminaire d'argumentation en droit social (24h).

Titre requis

Doctorat en sciences juridiques ou Master en droit 120 crédits (ou licence) de préférence docteur à thèse, complété par une expérience professionnelle dans le domaine, ou une liste de publications démontrant l'expertise du/de la candidat.e en la matière.

Compétences requises

Sont requises : une connaissance du droit belge du travail et de la sécurité sociale, des publications scientifiques de qualité en droit social, une expérience professionnelle de la pratique du droit social belge, ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue française (orale comme écrite).

Constituent des atouts très appréciables : un master de spécialisation (ou une licence spéciale) en droit social, une expérience d'enseignement à l'université, une maîtrise du néerlandais et de l'anglais.

Sera également valorisée l'aptitude à s'intégrer dans l'équipe des enseignants et des chercheurs en droit social de l'ULB.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la professeure Vanessa De Greef, présidente de la coordination pédagogique en droit social et directrice du master de spécialisation en droit social (téléphone : +32 2 650 38 66 – courriel : vanessa.de.greef@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un curriculum vitae (si vous le souhaitez, un CV type peut être téléchargé à l'adresse www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type) et d'un document complété à l'aide du canevas disponible à l'adresse www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx.

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures, d'une part, et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer, d'autre part ;
- les noms et adresses email de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.
- trois publications représentatives des travaux scientifiques déjà réalisés en droit social.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.